

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 juin 2023

Baignade dans la Marne et la Seine : Le SIAAP lance la construction d'un siphon sous la Marne entre Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand

Le SIAAP, Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne, a organisé, le 19 juin, le baptême des deux micro-tunneliers qui seront chargés de construire un siphon sous la Marne entre Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand. La cérémonie s'est tenue en présence de François-Marie Didier, Président du SIAAP, Zartoshte Bakhtiari, Maire de Neuilly-sur-Marne, Belaïde Bedreddine, Vice-Président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et du SIAAP, Vincent Graffin, Directeur territorial Seine Francilienne à l'Agence de l'Eau Seine Normandie, ainsi que des deux marraines respectives, Chantal Lacroix et Henriette Martenot.

L'objectif de ces travaux est de permettre que les eaux actuellement déversées en rive droite de Marne soient traitées par l'usine d'épuration du SIAAP, Marne Aval, située à Noisy-le-Grand. Ils s'intègrent dans les actions du SIAAP pour contribuer à la baignabilité de la Marne et de la Seine pour les JOP Paris 2024 mais également de manière pérenne.

Objectif reconquête de la baignade dans la Seine et la Marne

Le SIAAP est un acteur central du Plan « Qualité de l'Eau et Baignade », coordonné par la Préfecture de la Région Île-de-France, et impliquant de nombreuses collectivités territoriales, Haropa Ports de Paris, Voies Navigables de France, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et tous les services de l'Etat. Ce plan d'action baignade prévoit de nombreux travaux pour améliorer la qualité de l'eau dans la Seine et la Marne en vue des épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

François-Marie Didier, Président du SIAAP a déclaré : « *Ces micro-tunneliers vont jouer un rôle clé pour nous permettre d'atteindre l'objectif ambitieux qui nous mobilise tous : celui de reconquérir la baignade dans la Seine et dans la Marne. Pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, bien sûr, mais aussi bien au-delà, pour tous les Franciliens, à partir de 2025* ».

Le bassin versant « ru Saint-Baudile » classé ultra prioritaire dans le cadre du plan d'action baignade pour assurer une qualité bactériologique optimale

Les réseaux d'assainissement étant majoritairement de type unitaire, lorsqu'il pleut, les réseaux d'assainissement collectent et transportent alors un mélange d'eaux usées et d'eaux de pluie. Pour

éviter de surcharger ces réseaux et des débordements sur la chaussée ou chez les particuliers, une partie de ces eaux peut directement être rejetée en Marne via les ouvrages du « ru Saint-Baudile » et du « Neuilly Gagny ». Ces rejets sans traitement dans les usines du SIAAP ne permettent pas une qualité bactériologique compatible avec la baignabilité.

Des travaux importants prévus sur le bassin versant du « ru Saint Baudile »

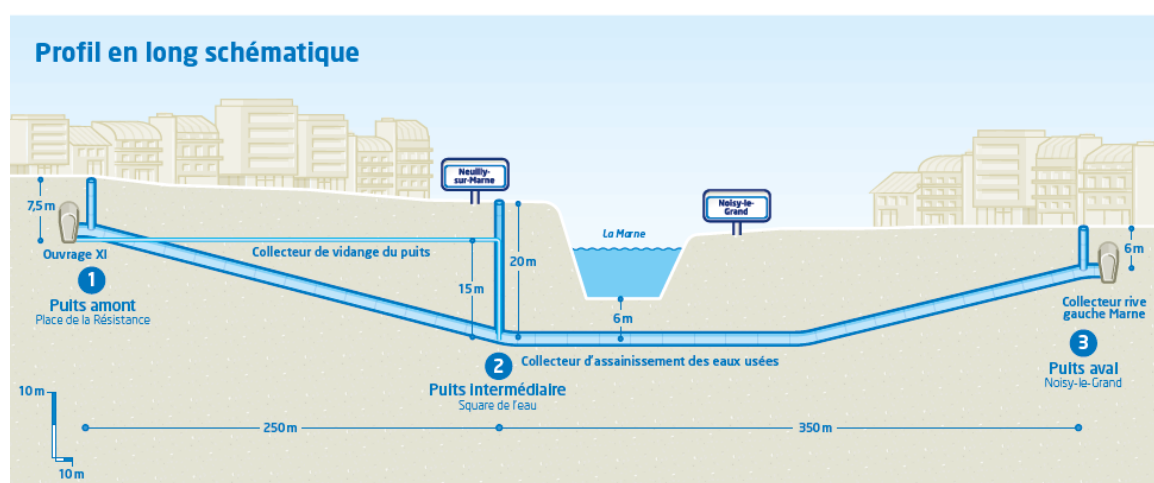
Afin de remédier à cette situation, un ouvrage hydraulique d'assainissement (siphon) sera construit sous la Marne entre les communes de Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand. Il permettra de relier le réseau d'assainissement de la rive droite de la Marne (Neuilly-sur-Marne, Gagny, Villemomble) à celui de la rive gauche (Noisy-le-Grand). Cet ouvrage aura pour objectif de canaliser et de transporter les eaux usées et les eaux excédentaires de pluie vers l'usine Marne aval du SIAAP située à Noisy-le-Grand où elles seront traitées avant leur rejet en Marne au profit de la baignade et de la biodiversité.

Cet ouvrage permettra de réduire considérablement la charge bactériologique en *Escherichia coli* rejetée en Marne de l'ordre de 1 086 000 (10^9 NPP) à moins de 13 000 (10^9 NPP).

Le maître d'ouvrage est le SIAAP et le maître d'œuvre le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis.

Montant des travaux : 31 millions d'euros, financés par le SIAAP (46 %) et l'Agence de l'Eau Seine Normandie (54 %).

3 puits jusqu'à 20 mètres de profondeur seront construits. Le siphon d'un diamètre de 1,20 mètre aura une longueur de 600 mètres.



A propos du SIAAP

Le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) est le service public industriel qui traite chaque jour les eaux usées de près de 9 millions de Franciliens, ainsi que les eaux pluviales et industrielles. Le SIAAP, avec ses 1800 agents, traite 7J/7, 24H/24, près de 2,5 millions de m³ d'eau, transportés par 400 km d'émissaires et traités par ses 6 usines d'épuration.

Contact presse :

Agence Grayling : Nicolas BAMMEZ / 06 64 37 93 97 et Bertrand PAUL / 06 62 70 77 05
siaap@grayling.com